Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260626-COM202669-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 26 juin 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 9
Date de convocation : 22 juin 2026

Le vingt-six juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Morgane BROUDER, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Maires-Adjoints. Lizig CLOAREC, Claudie VASSEUR, Mathieu LE GALL, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS

Absents, excusés :

- Jean-François LE MIGNOT, qui donne pouvoir à Patrick GUILLOUX
- Franck HAMARD, qui donne pouvoir à Mathieu LE GALL
- Serge OLLIVAUX, qui donne pouvoir à Nelly ROPARS
- Maxime TIREL, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER
- Anna MERCIER,
- Ludivine GEORGELIN

Secrétaire de séance : Mathieu LE GALL

202669 - Approbation des Comptes Financiers Uniques de l'année 2025 – Budget 90400 (budget principal), Budget Chaufferie (90405) et Centre Municipal de santé (90406)

Sonia ALLAIN, Maire présente à l'assemblée

Vu

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Les comptes financiers uniques de l'année 2025 de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC

- Budget principal (90400),
- Budget « Chaufferie Bois et Réseau de Chaleur (90405)
- Centre Municipal de Santé (90406)

Considérant :

- Que conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025 ;

Les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT prévoient que « dans les séances où le CFU du maire est débattu, le conseil municipal élit son président » ***(Madame le Maire présente le document, participe au débat, mais doit se retirer de la séance au moment du vote : elle ne doit pas être comptabilisée dans les membres présents pour le calcul du quorum et se trouve dans l'impossibilité de détenir ou de donner un pouvoir)***

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260626-COM202669-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Patrick GUILLOUX, Maire-Adjoint, en qualité de Président de séance

BUDGET COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC - 90400	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	1 131 922,16 €
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	1 768 338,81 €
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	636 416,65 €
D - Résultats N - 1 reporté (002)	0,00 €
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**636 416,65 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A - Dépenses d'investissement	893 272,49 €
B - Recettes d'investissement	1 388 793,87 €
RBI -Résultat brut 2025 de la section d'investissement	**495 521,38 €**
C - Résultats 2024 reportés (001)	487 624,83 €
D - Excédent d'investissement R001	**983 146,21 €**

BUDGET CHAUFFERIE - PLOUNEVEZ MOEDEC - 90405	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	56 196,89 €
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	53 742,59 €
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	-2 454,30 €
D - Résultats N - 1 reporté (002)	4 149,83 €
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**1 695,53 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A - Dépenses d'investissement	17 813,22 €
B - Recettes d'investissement	18 079,88 €
RBI -Résultat brut de la section d'investissement	**266,66 €**
C - Résultats N - 1 reportés (001)	-266,66 €
D - Résultat d'investissement	**0,00 €**

BUDGET CENTRE MUNICIPAL DE SANTE - 90406	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	0,00 €
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	0,00 €
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	0,00 €
D - Résultats N - 1 reporté (002)	5 998,22 €
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	5 998,22 €

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260626-COM202669-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT	
A - Dépenses d'investissement	0,00 €
B - Recettes d'investissement	0,00 €
RBI -Résultat brut de la section d'investissement	**0,00 €**
C - Résultats N - 1 reportés (001)	
D - Déficit d'investissement R001	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** les comptes financiers uniques de l'année 2025 de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC
  - Budget principal (90400)
  - Budget Chaufferie Bois et Réseau de Chaleur (90405)
  - Budget Centre Municipal de Santé (90406)

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN, Maire

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22 (Côtes-d'Armor)

Mathieu LE GALL
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 29 juin 2026
Et publication ou notification le 29 juin 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22 (Côtes-d'Armor)